

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BIBLIOGRAPHIE

Les Idées pédagogiques. J. Renault, *Saint Pierre Fourier*, Lethielleux, Paris, 1921, 108 p., 2 fr.

Voici enfin, sous le titre *Les Idées pédagogiques*, une collection d'études historiques et critiques sur des écrivains pédagogiques, études inspirées par la pensée catholique, écrites par des auteurs catholiques. Je ne puis que recommander les petits volumes à 2 fr. (1 fr. 40 avec la remise que consent la Librairie Saint-Paul), que fait paraître la maison Lethielleux.

Le premier fascicule est consacré à saint Pierre Fourier. Qui donc connaissait le curé de Mattincourt comme pédagogue ? Il fut un initiateur ; nombre d'innovations, dont on loue des pédagogues venus 100 ans après lui, lui sont dues : gratuité de l'école, école congréganiste pour filles externes, enseignement simultané, écoles normales avec classes d'applications, et l'inspection, et les conférences pédagogiques, il semble être le premier à avoir institué tout cela, à en avoir donné la théorie. Cette théorie est consignée dans les Constitutions de la Congrégation de Notre-Dame, écrites entre 1598 et 1640 ; elle fut appliquée dès 1598 par les religieuses qu'il plaça à la tête des écoles de bourgs et de villages, « religieuses qui sont premièrement institutrices, et qui, pour être meilleures institutrices, ont demandé à être religieuses ». Ce que saint Pierre Fourier a « inventé » et réalisé au seuil du XVII^{me} siècle, nous nous vantons de l'avoir trouvé à la fin du XIX^{me}. Plus nous étudions l'école des temps passés, plus nous avons de raisons d'être modestes. Nous devons remercier M. Renault d'avoir ressuscité un pédagogue dont nous avons lieu d'être fiers.

E. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — *Cours de gymnastique.* — Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise les cours suivants dans la Suisse romande :

a) *Cours de maîtres de gymnastique pour garçons.*

1^{er} et 2^{me} degré, pour institutrices de classes mixtes, du 22 au 30 juillet à Payerne. Directeurs : W. Montandon, Saint-Imier, et Ch. Colins, Nyon.

2^{me} et 3^{me} degré, pour instituteurs, du 18 juillet au 3 août, à Bulle. Directeurs : A. Huguenin, Lausanne, et J. Thorin, Genève.

b) *Cours de maîtres de gymnastique pour jeunes filles.*

2^{me} et 3^{me} degré, pour instituteurs et institutrices, du 17 juillet au 2 août, à Neuchâtel. Directeurs : L. Guinand, Locarno, et E. Richème, Neuchâtel.

Sur la base du « Règlement pour les cours de gymnastique », seront admis sans autre formalité les instituteurs, respectivement les institutrices.

Le maximum des participants est de 32 par cours. Les participants doivent suivre le cours complet. Les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération. Le programme d'enseignement est basé sur les manuels fédéraux de gymnastique.